



**HAL**  
open science

# Pour une nouvelle approche du populisme au sein des démocraties représentatives contemporaines

Pierre-Yves Cadalen

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Cadalen. Pour une nouvelle approche du populisme au sein des démocraties représentatives contemporaines. Astérian, 2021, Échos de La Marseillaise : l'héritage des Lumières et de la Révolution française dans les constructions nationales aux XIXe et XXe siècles, 24, 10.4000/asterion.6099 . hal-03515565

**HAL Id: hal-03515565**

**<https://hal.science/hal-03515565>**

Submitted on 6 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Pour une nouvelle approche du populisme au sein des démocraties représentatives contemporaines

Pierre-Yves Cadalen

Institut d'études politiques de Paris, CERI • Pierre-Yves Cadalen est docteur associé au Centre de recherches internationales (CERI) à Sciences Po. Sa thèse en science politique, mention relations internationales, soutenue en novembre 2019, est intitulée *Gouverner les communs environnementaux : l'Amazonie en Équateur et en Bolivie*. Également titulaire d'une licence de philosophie et d'un master de relations internationales, ses recherches portent sur les relations de pouvoir autour des biens communs environnementaux. Il est actuellement ATER à l'université Paris-Est Créteil.

Les débats académiques autour de la montée des mouvements définis comme *populistes* s'interrogent rarement sur ce à quoi renvoient les tensions qui traversent les démocraties représentatives aujourd'hui. Le « déficit démocratique » ou la « crise de la démocratie » sont autant d'expressions qui supposent le caractère non structurel de ce moment. Nous y voyons plutôt une rupture structurelle, issue de la désarticulation progressive du principe représentatif d'avec le principe démocratique. Alors que ces deux principes ont défini la démocratie représentative à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, leur désarticulation suscite des interrogations et produit des réponses au sein du champ politique : le retour de la nation, l'évocation de possibles assemblées constituantes ainsi que la défense d'un régime représentatif dépourvu de ses traits démocratiques sont autant de possibilités politiques qui naissent de cette désarticulation. Le présent article développe cette thèse et la propose à la discussion théorique autour de la situation actuelle des démocraties représentatives, et du moment dit *populiste*.

: populisme, régime représentatif, démocratie, théorie politique, peuple

## For a new approach to populism within the contemporary representative democracies

The academic debates around the rise of so-called *populist* movements rarely raise one structural issue, the one about the origins of the tensions structuring representative democracies today. The “democratic deficit” or the “democratic crisis” are expressions which imply the contingency of this moment. We argue here that it points out to a structural shift, coming from the progressive disarticulation between the representative principle and the democratic principle. As both principles defined representative democracy since the 19<sup>th</sup> century, their disarticulation raises interrogations and produces reactions within the political field: the return of the nation, the possible Constituent Assemblies or the defense of a democratic-less representative regime are the many political possibilities born out of this disarticulation. The article hereafter develops this thesis and aims at contributing to the theoretical discussions around the current situation of representative democracies, as well as around the so-called *populist* moment.

: populism, representative regime, democracy, political theory, people

« Le peuple ressemble à des bœufs, à qui il faut un aiguillon, un joug, et du foin »,  
Voltaire, *Lettre à M. Tabareau*, 3 février 1769

## Populisme : l'ambiguïté d'un concept

### Quels populismes ?

Le populisme suscite une intense activité médiatique et académique depuis plusieurs années déjà. Anathème dans le débat public, il ne fait aucunement l'objet d'un consensus universitaire. Il est possible de distinguer trois variations sur le concept de populisme : l'ambition descriptive, l'ambition idéologique et, enfin, l'ambition prospective.

L'usage descriptif du concept de populisme entend en faire une catégorie qui permette de caractériser des mouvements politiques grâce à certains traits idéologiques distinctifs. C'est le sens que lui donne Cas Mudde, en définissant le populisme comme « une idéologie qui considère que la société est, en dernière instance, séparée en deux groupes homogènes et antagonistes, le “peuple pur” contre “l'élite corrompue”, et qui défend que la politique doit être l'expression de la volonté générale du peuple »<sup>1</sup>. Une telle définition crée une catégorie *ad hoc* qui permet de rassembler des mouvements hétérogènes, aussi bien les mouvements égalitaristes de gauche que des mouvements nationalistes de droite<sup>2</sup>. En soi, une telle catégorie interroge. Comme l'écrit Paris Aslanidis, « presque toutes les notions politiques peuvent acquérir le statut “d'idéologie mince” [utilisée par Cas Mudde pour qualifier l'idéologie populiste] [...], aucune notion en science sociale, et celle de populisme en particulier, ne peut porter de fruit à partir d'un terrain conceptuel aussi glissant et fragile »<sup>3</sup>.

L'ambition idéologique de l'usage du concept de populisme est plus nette dans l'ouvrage de Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ?*<sup>4</sup> : le populisme permet de nommer les adversaires du libéralisme et d'en organiser la défense. Le concept de populisme ne renvoie pas pour le politiste à une idéologie cohérente et unifiée, qu'elle soit fine ou épaisse, mais plutôt à une hostilité partagée à l'égard des principes du libéralisme. Le concept de populisme présente dans cette perspective un intérêt, celui d'allumer les contre-feux idéologiques du libéralisme politique.

Enfin, la dimension prospective du concept tient à sa défense normative comme outil politique. Chantal Mouffe et Ernesto Laclau conçoivent ainsi le populisme comme une stratégie de constitution d'un peuple acteur de son histoire, sujet constitué à partir d'antagonismes qui traversent le monde social. Leur réflexion s'articule dès les années 1980 autour des possibilités d'une hégémonie idéologique révolutionnaire<sup>5</sup>. Le

---

<sup>1</sup> C. Mudde, « The populist Zeitgeist », *Government and Opposition*, vol. XXXIX, n° 4, 2004, p. 543.

<sup>2</sup> J. Frank, « Populism isn't the problem », sur le site Boston Review: A Political and Literary Forum, 15 août 2018. En ligne : [<http://bostonreview.net/politics/jason-frank-populism-not-the-problem>] (consulté le 11/01/2021).

<sup>3</sup> P. Aslanidis, « Is populism an ideology? A refutation and a new perspective », *Political Studies*, vol. LXIV, n° 1 (supplément), 2016, p. 91.

<sup>4</sup> J.-W. Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, F. Joly trad., Paris, Gallimard, 2017.

<sup>5</sup> E. Laclau et C. Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*, Londres, New York, Verso, 2001.

populisme prend dans ce contexte une dimension prospective : il doit, en tant que stratégie, permettre de revitaliser une perspective politique affaiblie au sortir du XX<sup>e</sup> siècle : à la classe organisée comme devenir universel se substitue un peuple mouvant, pluriel et composé d'intérêts divergents, qui peuvent toutefois converger contre un ennemi commun, autour d'un chef et d'un discours partagés<sup>6</sup>.

## Quels peuples ?

Il n'est donc pas certain que le concept soit de nature à éclairer les dynamiques sociales et politiques qui sont à l'œuvre dans la transformation contemporaine des démocraties libérales. Ernesto Laclau identifie le terme de *peuple* comme l'un des nombreux, mais aussi sans doute l'un des plus importants, « signifiants vides » qui constituent le discours et la lutte politiques. C'est à partir de ce fil qu'il est possible de comprendre les tensions qui existent autour du concept de populisme. Les tensions de définition du concept de populisme sont des tensions de définition du peuple. La définition du peuple appelle un rapport au populisme. En effet, qu'un concept ne soit pas clairement défini est compréhensible si les dimensions polysémiques qu'il recouvre ne sont bien distinctes entre elles.

Si la notion de peuple est peu claire, les possibilités de définition du populisme s'obscurcissent d'autant. Giorgio Agamben le rappelait en 1995 :

Toute interprétation du sens politique du mot « peuple » doit partir du fait singulier que, dans les langues européennes modernes, il désigne toujours également les pauvres, les déshérités, les exclus. Un même mot recouvre aussi bien le sujet politique constitutif que la classe qui, de fait sinon de droit, est exclue de la politique. Le français *peuple*, l'italien *popolo*, l'espagnol *pueblo* (comme les adjectifs correspondants populaires, *popolare*, *popular* et les termes du bas latin *populus* et *popularis*, dont ils dérivent tous) désignent, tant dans le langage courant que dans le vocabulaire politique, aussi bien l'ensemble des citoyens en tant que corps politique unitaire (comme dans *peuple italien* ou dans *juge populaire*) que les membres des classes inférieures (comme dans *homme du peuple*, *quartier populaire*, *front populaire*).<sup>7</sup>

Le peuple, c'est à la fois la classe et l'ensemble des citoyens constitué en corps politique, ce qui, dans l'ère moderne, renvoie directement à la nation, comme l'écrit avec clarté Pierre Manent : « Le peuple confondu avec la cité, ou la cité confondue avec le peuple, c'est ce que nous appelons la nation. »<sup>8</sup> Il n'y a pas de vérité propre à l'idée de peuple, mais plutôt une performativité politique puissante, qui tantôt peut légitimer le pouvoir représentatif, tantôt intervenir dans l'histoire comme sujet politique neuf, et, ce faisant, devenir une expression simultanée du peuple social, les classes populaires, et du peuple politique<sup>9</sup>. Le peuple a aussi une dimension culturelle, et aux ambiguïtés sociopolitiques

---

<sup>6</sup> E. Laclau, *La raison populiste*, J.-P. Ricard trad., Paris, Seuil, 2008.

<sup>7</sup> G. Agamben, « La double identité du peuple », *Libération*, 11 février 1995. En ligne : [[https://www.liberation.fr/tribune/1995/02/11/la-double-identite-du-peuple\\_123802](https://www.liberation.fr/tribune/1995/02/11/la-double-identite-du-peuple_123802)] (consulté le 11/01/2021).

<sup>8</sup> P. Manent, « Démagogie populiste et fanatisme du centre », dans M. Wieviorka éd., *Le peuple existe-t-il ?*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2012, p. 280.

<sup>9</sup> G. Bras, « Le peuple politique entre raisons et affects. À propos d'un concept de la politique moderne », *Actuel Marx*, n° 54, 2013, p. 24-38.

s'adjoit une ambiguïté politico-culturelle qui traverse l'ensemble des conceptions du populisme.

Si nous en revenons aux différentes définitions du populisme, sans doute est-il possible d'assigner à chacune d'elle une conception préférentielle du peuple. La conception qui décrit le populisme comme une idéologie considère que le vrai peuple, loin du peuple fantasmé des populismes, est constitué par l'ensemble des citoyens du corps politique<sup>10</sup>. Quant à la seconde conception, idéologique, elle renvoie à une crainte du peuple des classes populaires et des dangers qui lui seraient inhérents. Enfin, la troisième, prospective, considère qu'il est souhaitable de soulever un peuple comme sujet historique, et propose de fait une stratégie générale en ce sens : c'est à partir du peuple social, du discours qui le constitue, que cette dernière entend considérer le peuple politique<sup>11</sup>.

La première définition est la seule à impliquer l'idée de peuple comme totalité des citoyens. Les deux dernières, pour opposées qu'elles soient, reviennent à considérer le peuple à partir de sa pluralité, à craindre ou souhaiter la constitution d'une partie du peuple en sujet effectif de l'histoire sociale et politique.

**Tableau 1. Positions académiques et populismes**

Ambition définitionnelle	Définition du peuple afférente	Partie / Tout
Descriptive	Totalité des citoyens	Tout
Idéologique	Citoyens raisonnables – peuple libéral <sup>12</sup>	Partie
Prospective	Peuple plébéien	Partie

Dans le cadre défendu par J.-W. Müller, la définition du peuple politique revient à déterminer une catégorie de citoyens raisonnables, ceux-là mêmes qui défendent les principes libéraux. La dimension idéologique de cette perspective est claire, comme peut l'être d'ailleurs la perspective prospective, sans que l'idéologie qui se déploie à partir de la stratégie populiste soit figée pour autant.

### De quoi le populisme est-il le nom ?

À défaut de chercher à provoquer un accord sur le concept de populisme lui-même, cet article se propose de déplacer le regard en tentant de répondre à une question : à quoi renvoient les débats, souvent passionnés, rarement dégagés de toute perspective normative, autour du concept de populisme ? De quoi le populisme est-il le nom ?

Une réponse immédiate pourrait se trouver dans la non moins courante notion de « déficit démocratique », souvent employée pour décrire les problèmes d'adhésion populaire rencontrés par l'Union européenne, et, par contiguïté, pour expliquer l'émergence des mouvements dits populistes. Nous pensons, avec Pierre Manent, que cette explication est

<sup>10</sup> En un sens, il est possible de considérer que ce geste théorique défend également la conception d'un « vrai » peuple, non par opposition aux « élites », mais au contraire par opposition aux classes populaires souvent marginalisées dans le cadre de la démocratie représentative.

<sup>11</sup> Nous pouvons sans doute y inclure la perspective républicaine qui entend transformer le *peuple en soi*, considéré en tant qu'ethnie ou à partir de sa position économique, en *peuple pour soi*, peuple politiquement constitué en nation. Cette volonté se lit clairement dans *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* (1789) de l'abbé Sieyès.

<sup>12</sup> Nous entendons ici « peuple libéral » comme cette fraction du peuple qui soutient pleinement et entièrement les institutions représentatives, héritier historique du peuple de citoyens déterminé par le suffrage censitaire.

trop superficielle<sup>13</sup>. Le phénomène paraît plus profond et ne se rapporte pas uniquement à l'Europe : après tout, les débats autour de la notion de populisme existent également en Amérique du Sud ou aux États-Unis<sup>14</sup>.

Cet article propose une réponse à cette question en se situant à la croisée de l'histoire des idées politiques et de l'étude des dynamiques politiques contemporaines. Notre thèse centrale est la suivante : les débats autour du populisme, plus que toute autre chose, sont révélateurs d'une rupture interne aux démocraties représentatives. Ils renvoient à la fin d'un consensus autour des fondations légitimes de ces régimes progressivement constitués comme synthèse de la démocratie et du système représentatif.

Cette dimension de l'analyse des populismes n'intéresse pas premièrement les trois tendances que nous avons distinguées auparavant. Les dimensions descriptive et idéologique, articulées aux écrits de C. Mudde et J.-W. Müller, tendent à considérer le phénomène populiste comme un phénomène à analyser *en soi*, toutes choses égales par ailleurs. Dans ces perspectives, il ne relèverait pas d'une contradiction propre aux démocraties libérales ; le populisme est au contraire pour ces auteurs une force dont l'idéologie, « post-démocratique » pour C. Mudde, corromprait les « idéaux démocratiques »<sup>15</sup>. Pour J.-W. Müller, le populisme est également un phénomène essentiellement exogène aux démocraties libérales, une menace pour elles. Le caractère exogène du populisme, dans ces deux cas, correspond tout à fait à la finalité académique de ces distinctions : présenter le populisme comme une idéologie, conception illibérale de la démocratie, dans un cas, ou en faire une exposition en vue de le combattre dans l'autre. Enfin, la dimension prospective de C. Mouffe et E. Laclau ne s'intéresse pas tant à la construction historique passée de ce phénomène qu'aux possibilités de *faire peuple maintenant*. C'est la création discursive du sujet révolutionnaire qui intéresse ces deux théoriciens de l'école d'Essex, qui mettent le discours au centre de l'analyse et de la construction politiques<sup>16</sup>.

Il conviendra de rappeler les éléments de définition qui induisent une tension entre principe représentatif et principe démocratique, avant de proposer une analyse nouvelle, qui entend définir la vérité du moment populiste non dans les populismes eux-mêmes, de quelque façon qu'ils soient définis, mais à partir de la séparation du principe démocratique et du principe représentatif. Le principe démocratique est défini comme la participation populaire à la décision publique, quand le principe représentatif renvoie quant à lui au seul fait d'élire des représentants pour gouverner, ou à tout le moins de supposer la légitimité d'un gouvernement par des *représentants*, qu'ils soient ou non élus au suffrage universel<sup>17</sup>.

Après un rappel historique de l'opposition entre principe représentatif et principe démocratique, puis de la symbiose créée entre l'un et l'autre, nous caractériserons notre thèse centrale à propos de la montée des populismes : plutôt qu'à l'apparition de nouvelles forces, ou à la déstabilisation temporaire des démocraties libérales, ce phénomène renvoie à la re-dissociation des principes démocratique et représentatif.

---

<sup>13</sup> P. Manent, « Démagogie populiste et fanatisme du centre », art. cité.

<sup>14</sup> F. Tarragoni, *L'esprit démocratique du populisme : une nouvelle analyse sociologique*, Paris, La Découverte, 2019.

<sup>15</sup> C. Mudde, « The populist Zeitgeist », art. cité, p. 541.

<sup>16</sup> E. Sommerer, « L'école d'Essex et la théorie politique du discours : une lecture "post-marxiste" de Foucault », *Raisons politiques*, n° 19, 2005, p. 193-209.

<sup>17</sup> Nous pensons ici tout particulièrement à l'usage généralisé du suffrage censitaire aux premiers moments des régimes représentatifs modernes.

L'explication par la re-dissociation permet, en retour, d'analyser la reconfiguration du champ politique.

## Représentation et démocratie, frères ennemis

Pour introduire la thèse défendue ici, il est nécessaire d'opérer un bref retour sur l'histoire des idées et des régimes politiques. La démocratie et la représentation ne relèvent en effet pas des mêmes principes politiques. Bernard Manin, dans ses *Principes d'un gouvernement représentatif*, montre en effet que la démocratie représentative n'a absolument pas été conçue, notamment par les pères fondateurs de la Constitution aux États-Unis d'Amérique, comme démocratique<sup>18</sup>. Que nous dit cette tension, dont l'avènement de démocraties représentatives peut laisser penser qu'elle s'est abolie dans le mouvement de l'histoire politique ?

### Les raisons d'une tension fondamentale

Il faut caractériser cette tension plus avant, pour pouvoir ensuite l'articuler à la réalité politique contemporaine. Le rappel historique auquel se consacre Bernard Manin est aussi au cœur de l'ouvrage de Francis Dupuis-Déri, *Démocratie* : « James Madison en Amérique du Nord et Emmanuel Sieyès en France ont publiquement condamné la démocratie. Ils étaient ouvertement antidémocrates, c'est-à-dire contre ce que l'on nomme aujourd'hui "démocratie directe" »<sup>19</sup>. La démocratie et le régime représentatif étaient donc antithétiques lorsque se formulaient les deux prototypes initiaux des systèmes représentatifs, tels qu'ils se généralisèrent par la suite.

Cette tension politique, entre ceux qui revendiquent un pouvoir direct pour des assemblées populaires et ceux qui défendent contre eux l'exclusive du régime représentatif, structure le XIX<sup>e</sup> siècle, lors duquel les démocrates radicaux sont des militants actifs de la contestation sociale et politique. Les raisons de cette tension sont importantes à éclairer. En effet, l'objectif politique du régime représentatif n'est-il pas, conformément aux discussions des *Philadelphia Papers*, de garantir le pouvoir politique pour qu'il soit tenu par ceux qui ne risquent pas de déstabiliser la propriété et l'ordre ?<sup>20</sup> La relation antagonique entre régime représentatif et démocratie peut donc s'expliquer en partie au regard de cet objectif initial.

C'est du moins ce que défend F. Dupuis-Déri : selon lui, le moteur de cette opposition politique fondamentale réside dans la crainte du peuple plébien, principe de déstabilisation redouté par qui souhaite la permanence et la stabilité des institutions. Il nomme la perspective hostile au principe démocratique *l'agoraphobie politique*, qui « indique une attitude critique à l'égard du peuple se gouvernant seul, souvent associé au peuple émeutier. Le *demos* – peuple assemblé à l'agora pour délibérer – n'est que l'embryon de la *plèbe* – le peuple massé en foule qui prend la rue »<sup>21</sup>.

L'histoire du suffrage, d'abord censitaire, puis progressivement étendu à l'ensemble des hommes majeurs avant de l'être également aux femmes, permet une approche

---

<sup>18</sup> B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012. Voir également D. Graeber, *La démocratie aux marges*, P. Chaniel trad., Lormont, Le Bord de l'eau, 2013.

<sup>19</sup> F. Dupuis-Déri, *Démocratie : histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, p. 21.

<sup>20</sup> B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

<sup>21</sup> F. Dupuis-Déri, *Démocratie*, op. cit., p. 23.

généalogique instructive : en effet, si le suffrage était d'abord chasse gardée, et le pouvoir des représentants exclusif, il est possible d'en conclure un antagonisme originel entre représentation moderne et démocratie.

## Le compromis

Il y a donc tension entre les deux principes : leur histoire antagonique montre assez que leur composition en démocratie représentative est le fruit d'un compromis, construction politique particulièrement fine. Les conditions de la tension trouvaient leur origine dans la défense d'intérêts économiques ; le compromis qui s'établit vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et pendant l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle entre principe démocratique et principe représentatif puise paradoxalement à la même source.

En effet, ces deux principes se sont articulés pour donner lieu aux démocraties représentatives modernes. Quel est le point nodal du compromis ? Ainsi que nous l'avons esquissé, il s'agit de l'extension progressive du suffrage, mécanisme qui fonctionne comme une « soupape » de sécurité pour les systèmes représentatifs menacés de façon croissante par les mouvements sociaux et les revendications ouvrières : tel est le mécanisme qui selon Guy Hermet a donné au régime représentatif son caractère démocratique. La volonté populaire, incarnée par les masses intégrées au suffrage, peut décider de changer de représentants à chaque élection<sup>22</sup>.

Il est possible de formuler autrement cette évolution plus ou moins simultanée des régimes représentatifs : progressivement, le peuple plébéen a été autorisé à faire partie du peuple politique. Une telle formulation permet de reconsidérer le problème à partir des catégories posées en introduction. En effet, le peuple politique dans sa totalité et la partie des citoyens considérés comme raisonnables par les tenants de l'idéologie libérale ne faisaient qu'un avant ce phénomène d'intégration du peuple plébéen au système représentatif. Leur coïncidence fonctionnait précisément par différenciation et exclusion d'un peuple considéré comme incompetent, voire comme menaçant : ce sont les fameuses « classes dangereuses »<sup>23</sup>.

L'abolition de la distinction entre citoyen actif et citoyen passif est donc issue d'une lutte qui implique une intégration politique poussée de la nation, comme l'écrit Catherine Colliot-Thélène :

La distinction entre droit de l'homme et du citoyen est le résultat du déplacement du centre de gravité de la citoyenneté vers les droits politiques, eux-mêmes attachés à la nationalité, déplacement que la démocratisation, c'est-à-dire la généralisation du droit de vote, a mené à son terme en levant la différence entre citoyens actifs et citoyens passifs et en permettant par là, au bout du chemin, l'identification du citoyen et de l'électeur. [...] Le peuple politique s'est fondu avec l'État souverain, il a assumé les implications de la territorialité du pouvoir et repris à son compte la responsabilité de la distinction entre l'état de citoyen et la condition de l'étranger.<sup>24</sup>

Le compromis entre principe représentatif et principe démocratique présente donc deux caractéristiques singulières, lourdes de conséquences pour la situation politique contemporaine : il intègre le peuple plébéen au peuple politique, et marque également

---

<sup>22</sup> G. Hermet, *La démocratie*, Paris, Flammarion, 1997.

<sup>23</sup> L. Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2002.

<sup>24</sup> C. Colliot-Thélène, *La démocratie sans « demos »*, Paris, PUF, 2011, p. 100-101.



plus fermement la distinction entre le peuple national et l'étranger. Depuis la Révolution française, la représentation est nationale<sup>25</sup>, mais elle l'est d'autant plus que l'ensemble de la nation est appelé à voter : la démocratie se nationalise d'autant plus qu'elle se joint au principe représentatif.

## Démocratie représentative : à quelles conditions ?

Reste à s'interroger sur les conditions de la stabilité et de la progression considérable de la démocratie représentative, résultat du compromis évoqué, qui est devenu au fil du XX<sup>e</sup> siècle un horizon politique qui a longtemps paru indépassable<sup>26</sup>. Certes, la stabilité des démocraties représentatives est aujourd'hui mise à rude épreuve ; c'est l'objet de cet article de comprendre pourquoi.

Il faut pour cela connaître les clefs fondamentales de la stabilité de la démocratie représentative. Afin de présenter un caractère de stabilité, la démocratie représentative ne doit pas se contenter d'être un regroupement formel du peuple plébéen avec le peuple politique précédent, formé pour l'essentiel des propriétaires, de la bourgeoisie. De ce compromis politique doit naître un compromis social sans lequel la continuité des démocraties représentatives ne peut être assurée. Un tel compromis est manifestement de nature socio-économique ; il s'agit d'un compromis entre classes sociales.

Le dynamisme des démocraties représentatives occidentales dans les années 1970 a ainsi pu être expliqué par Eric Hobsbawm : la pression exercée par l'existence d'un modèle alternatif obligeait au maintien d'un compromis social plus favorable aux travailleurs que lors des décennies suivant la chute de l'URSS<sup>27</sup>. Un antécédent historique présente un exemple inverse : les politiques économiques de la fin des années 1920 ont suscité une aspiration à plus de cohésion des sociétés – ce qui a entraîné les réponses collectivistes ou fascistes<sup>28</sup>. Cette thèse, avancée par Karl Polanyi dans *La grande transformation*, est le miroir inversé de la situation des années 1970 : l'écroulement général des démocraties représentatives pendant les années 1930 proviendrait, dans ce cadre, d'une incomplétude du compromis politique entre peuple plébéen et élite politique. Ce compromis a trait à la nature même de l'État comme synthèse d'intérêts sociaux contradictoires, lieu de déploiement comme de résolution dynamique de la lutte des classes – hors temps de crise toutefois, quand l'affrontement domine et que des solutions autoritaires sont adoptées par la classe dominante, comme le défend de façon convaincante Nicos Poulantzas dans *L'État, le pouvoir, le socialisme*<sup>29</sup>.

En ce sens, un parallèle lointain peut être établi avec l'idée machiavélienne selon laquelle les grands peuvent constituer une force de déstabilisation considérable de la communauté politique. Une leçon de cette nature est en effet tirée par Machiavel dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* :

---

<sup>25</sup> F. Dupuis-Déri, *Démocratie*, op. cit.

<sup>26</sup> F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, D.-A. Canal trad., Paris, Flammarion, 2008.

<sup>27</sup> E. J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes : histoire du court XX<sup>e</sup> siècle, 1914-1991*, A. Leasa trad., Bruxelles, Paris, A. Versaille, Le Monde diplomatique, 2008.

<sup>28</sup> K. Polanyi, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, C. Malamoud et M. Angeno trad., Paris, Gallimard, 2009.

<sup>29</sup> N. Poulantzas, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2013. Nous revenons sur ce point en dernière partie.

On disputa longuement à cette occasion pour savoir qui est le plus ambitieux : celui qui veut maintenir ou celui qui veut acquérir, l'un et l'autre de ces désirs pouvant être la cause de graves troubles. Le plus souvent, néanmoins, ceux-ci sont causés par les possédants, parce que la peur de perdre engendre chez eux la même envie que chez ceux qui désirent acquérir. En effet, les hommes ne croient pas posséder en toute sécurité s'ils n'augmentent pas ce qu'ils ont. En outre, possédant beaucoup, ils peuvent plus puissamment et plus violemment susciter des troubles. Il y a plus : leur comportement incorrect et ambitieux allume, dans le cœur de ceux qui n'ont rien, l'envie de posséder, soit pour se venger d'eux en les dépouillant, soit pour pouvoir eux aussi atteindre aux richesses et aux charges dont ils voient faire un mauvais usage.<sup>30</sup>

Il est donc possible de conclure partiellement : les principes démocratique et représentatif, ennemis, ont fraternisé autour d'un compromis politique progressivement constitué. Ce compromis politique, pour garder son efficacité, doit cependant être étroitement lié à un compromis social, garantie de stabilité pour les démocraties représentatives. Liés un jour, les principes démocratique et représentatif peuvent se dissocier à nouveau.

## La dissociation, ou la vérité du moment populiste

Le mouvement historique présenté ci-avant à grands traits permet de reconsidérer le contexte d'émergence des forces politiques dites populistes, sans préjuger, encore une fois, de la validité générale du concept. En effet, cette analyse permet de donner un recul historique aux dynamiques en cours. En d'autres termes, certaines thèses relatives au populisme le tiennent pour sa propre cause, dans un raisonnement qui risque parfois la tautologie : le populisme cause la montée du populisme. Nous défendons ici une autre thèse : l'analyse en termes de populisme de la situation contemporaine de la démocratie représentative ne saisit pas l'essence de ce moment, caractérisé plutôt par la re-dissociation du principe démocratique et du principe représentatif.

Ce moment est celui de la rupture d'un compromis social et politique donné. Par compromis, nous entendons la configuration sociale et politique en vertu de laquelle les organisations intermédiaires représentatives – partis politiques, syndicats, associations – et les citoyens des différentes classes sociales s'accordent sur une représentation consensuelle du régime politique. Le compromis social et politique est donc, en ce sens, à double épaisseur<sup>31</sup>.

## La tension remise en mouvement : la plaie ouverte des démocraties représentatives

La tension entre principe démocratique et principe de représentation n'a jamais disparu. Cette tension traverse jusqu'à la science politique elle-même, entre une école élitiste qui défend la nécessité d'une émancipation des représentants vis-à-vis des représentés et une

---

<sup>30</sup> N. Machiavel, *Œuvres*, C. Bec éd. et trad., Paris, R. Laffont, 1996, p. 199-200.

<sup>31</sup> Nous n'entrons pas ici dans la discussion sur les rapports, par exemple, entre classes populaires et organisations politiques et syndicales représentatives : si cette dimension est également essentielle pour éclairer l'effritement du compromis politique à la base du régime représentatif, elle mériterait des développements que nous ne pouvons nous permettre ici.

école qui défend un pouvoir propre aux représentés, qui ne repose pas uniquement sur les logiques de représentation et qui place les représentants sous le contrôle effectif des représentés. De la première école, il faut citer Samuel Huntington, qui a développé dans *The Crisis of Democracy* l'idée selon laquelle une participation plus faible des classes populaires était souhaitable pour la stabilité des régimes représentatifs. Françoise Subileau et Marie-France Toinet commentent :

Ainsi, il existerait un taux optimal de participation au-delà duquel le système politique « démocratique » est en danger. Une trop forte participation deviendrait alors dysfonctionnelle puisqu'elle impliquerait l'entrée en jeu d'abstentionnistes considérés comme hostiles aux principes démocratiques, ignorants du fonctionnement du système politique et par conséquent « déstabilisateurs » du régime démocratique. Au total, il vaut donc mieux que les « classes dangereuses » ne votent pas.<sup>32</sup>

De la seconde, retenons une critique souvent acerbe du mépris des classes populaires, qui se joint, pour les détracteurs de cette école, à une forme de défense du populisme en lui-même : c'est le trait que C. Colliot-Thélène, sans le critiquer frontalement, prête à Jacques Rancière et son ouvrage, *La haine de la démocratie*<sup>33</sup>.

Ces oppositions académiques nous disent la permanence d'une tension entre représentation moderne et démocratie, et sont l'aveu d'une conflictualité résolue de façon précaire dans le cours de l'histoire politique contemporaine. Mais il suffit de prêter attention aux dynamiques politiques effectives de ces dernières décennies dans les démocraties représentatives pour constater qu'au-delà des querelles académiques, un phénomène structurel se déploie, celui de la constante montée de l'abstention. Cette abstention est différenciellement plus forte au sein des classes populaires ; les électeurs des classes populaires se désintéressant des élections, les représentants en sont de moins en moins issus, ce qui en retour est de nature à accroître le phénomène<sup>34</sup>.

Nous rappelons à ce stade le phénomène massif d'augmentation de l'abstention dans les démocraties représentatives afin que le caractère pratique de l'opposition entre principe démocratique et principe représentatif apparaisse en toute netteté, par l'une de ses manifestations concrètes. Que l'abstention soit souhaitée ou que la participation populaire soit louée, l'abstention des classes populaires est bel et bien là. De fait, il est alors possible de considérer que le compromis politique issu de l'intégration du peuple plébéen dysfonctionne : il n'est plus opérationnel, et la démocratie représentative tend dès lors à redevenir un régime censitaire<sup>35</sup>.

Si un fonctionnement de nature censitaire s'établit, non de façon normative, mais dans les faits, le système représentatif revient d'une certaine façon aux discussions initiales de Philadelphie : il prévient l'intervention politique de masses jugées imprévisibles. Leur apathie politique acquise, le système est jugé stable.

---

<sup>32</sup> F. Subileau et M.-F. Toinet, « Les interprétations de l'abstention », dans Id., *Les chemins de l'abstention : une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, 1993, p. 60.

<sup>33</sup> C. Colliot-Thélène et F. Guénard éd., *Peuples et populisme*, Paris, PUF, 2014 ; J. Rancière, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions, 2005.

<sup>34</sup> P. Lehingue, « Les classes populaires et la démocratie en France : *exit, voice* ou *loyalty* ? », *Savoir/Agir*, n° 31, 2015, p. 25-34 ; A. Muxel, « La mobilisation électorale : du décrochage civique à l'abstention record », dans P. Perrineau éd., *Le vote disruptif : les élections présidentielle et législatives de 2017*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 153-174.

<sup>35</sup> D. Gaxie, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

## Les fondations ébranlées : montée des inégalités et question écologique

Dès lors que ce compromis politique n'est plus une base solide pour la démocratie représentative, elle se trouve dans une situation périlleuse. Puisque nous avançons que le compromis politique n'était pas possible sans compromis social, il est logique de chercher les origines de cette situation dans les failles du compromis social.

De ce point de vue, la situation contemporaine montre un accroissement des inégalités dans les zones d'installation et de développement originel de la démocratie représentative, c'est-à-dire en Amérique et en Europe. Thomas Piketty en a fait le constat dans son ouvrage *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle* : « Depuis les années 1970, les inégalités sont fortement reparties à la hausse dans les pays riches, notamment aux États-Unis, où la concentration des revenus a retrouvé dans les années 2000-2010 – voire légèrement dépassé – le niveau record des années 1910-1920 »<sup>36</sup>. Que ce niveau d'inégalités soit en l'espèce comparable au niveau des années 1910-1920 fait directement écho aux thèses de Polanyi, et tend à renforcer l'idée d'un lien étroit entre stabilité des démocraties représentatives et compromis social.

La croissance des inégalités dans la plupart des pays régis par une démocratie représentative affaiblit le consensus autour du régime politique. Le principe démocratique suppose en effet l'égalité comme principe dans la cité<sup>37</sup>. Si l'égalité est trop évidemment contredite par la réalité économique, le principe démocratique se retourne contre le système représentatif. Les inégalités font vaciller les démocraties représentatives.

Mais elles ne sont pas seules. La démocratie représentative est un système politique né des révolutions du XVIII<sup>e</sup> siècle et articulé à l'idée générale de progrès, caractéristique majeure des deux siècles précédents. La condition minimale de la crédibilité d'une telle idée est la suivante : demain doit pouvoir être imaginé meilleur qu'aujourd'hui, meilleur qu'hier. La crise écologique majeure remet toutefois sérieusement en cause l'idée de la nécessité du progrès. S'il reste possible d'améliorer la situation – nul ne saurait l'exclure logiquement –, l'inévitabilité du progrès est remise en cause par les dynamiques historiques contemporaines. Nous sommes entrés dans « le temps de la fin », selon l'expression du philosophe Pierre-Henri Castel, et ce temps implique un avenir incertain<sup>38</sup>. La montée des inégalités, conjuguée à l'incertitude écologique qui pèse sur le futur, déstabilise fortement le compromis social sur lequel reposait la stabilité des démocraties représentatives.

N'écartons toutefois pas la possibilité d'une dialectique ouverte : la démocratie représentative, si elle est fondée sur un compromis social, le produit également, en fonctionnant comme une instance de légitimation de l'ordre existant. Lorsque le compromis social s'effrite, les bases matérielles du compromis politique n'étant plus réunies, ce mouvement dialectique se crispe, prêt à s'arrêter.

## Le compromis brisé par la réalité

D'une part, l'abstention remet en cause le compromis politique entre principe démocratique et principe représentatif, entre peuple plébéen et peuple libéral. D'autre part, la montée des inégalités et la crise écologique font peser un lourd poids sur le

---

<sup>36</sup> T. Piketty, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013, p. 37.

<sup>37</sup> J. Rancière, *La haine de la démocratie*, op. cit.

<sup>38</sup> P.-H. Castel, *Le mal qui vient : essai hâtif sur la fin des temps*, Paris, Éditions du Cerf, 2018.

compromis social constitué lors des Trente Glorieuses. De cette double réalité objective, il est possible de tirer une conclusion en trois leçons.

D'abord, il semble que le compromis nécessaire à la stabilité des démocraties représentatives soit brisé, ce qui éclaire la montée des populismes dont nous voulons rendre compte ici. En effet, la rupture du compromis social et politique qui assurait la stabilité des démocraties représentatives présente une situation nouvelle : le principe démocratique et le principe représentatif sont partiellement désarticulés. S'ils sont désarticulés, il ne s'agit donc plus de se demander quelle est la crise rencontrée par la démocratie représentative, mais plutôt comment conceptualiser la nouvelle situation politique. En d'autres termes, la démocratie représentative existe-t-elle encore, puisqu'elle repose sur une articulation principielle en voie de disparition ? La question redouble d'intensité en ce qu'elle ne se joue pas uniquement sur le plan des principes. Le principe démocratique en régime représentatif est constitué par l'intégration des masses dans le jeu électoral : si celles-ci ne souhaitent plus y participer, le principe démocratique peut soit disparaître, soit être mis en jeu d'une autre façon. C'est à partir de là qu'il nous faut essayer de caractériser le « nouveau régime » possible, pour reprendre la thèse de G. Hermet, selon laquelle la démocratie représentative touche effectivement à sa fin<sup>39</sup>.

Une telle question présente de nouvelles possibilités d'interprétation de la situation politique contemporaine. En effet, si la démocratie représentative ne parvient plus à articuler l'exigence démocratique de la participation populaire et le principe de représentation, de nouvelles possibilités historiques se font jour. Puisque le problème peut être objectivement caractérisé en ces termes, nous faisons l'hypothèse que le champ politique lui-même est redéfini à partir de cette dissociation du principe démocratique et du principe représentatif.

## La redéfinition du champ politique

Le compromis social et politique brisé, c'est également la définition consensuelle du peuple qui se trouve mise à mal : ce qu'est le peuple ne constitue plus, en démocratie représentative, une base partagée pour la discussion. La démocratie représentative n'étant plus le régime d'un compromis entre classes sociales, commun à l'essentiel du peuple, ce sont les définitions du régime et du peuple elles-mêmes qui sont remises en jeu. La re-dissociation entre principe démocratique et principe représentatif est également une re-dissociation entre peuple plébéen et peuple libéral. Le champ politique est désormais le champ où différentes conceptions du peuple s'affrontent, ce qui laisse ouverte la porte qui mène à une redéfinition des démocraties représentatives, le nouveau régime qu'évoquait G. Hermet.

## La fin du peuple de la démocratie représentative

Une démocratie représentative stable repose sur un consensus social et politique large : c'est l'articulation que symbolisent la démocratie représentative et son sujet, le peuple citoyen ou la nation<sup>40</sup>. S'il y a désarticulation du principe démocratique et du principe représentatif, du peuple plébéen et du peuple libéral, la démocratie représentative perd ses bases théoriques et sociales. Surtout, elle perd le peuple qui constituait son assise légitime, celui qui associait les classes populaires aux classes dites moyennes. Ce nouvel état de fait se traduit par un désaveu de plus en plus important vis-à-vis des institutions

---

<sup>39</sup> G. Hermet, *L'hiver de la démocratie ou le nouveau régime*, Paris, Armand Colin, 2007.

<sup>40</sup> P. Manent, « Démagogie populiste et fanatisme du centre », art. cité.

de la démocratie représentative. Les parlements comme les partis sont frappés, et ce dans toute l'Europe<sup>41</sup>.

L'hypothèse que nous formulons ici est que ce changement est durable : le peuple qui soutient la démocratie représentative n'est plus que le peuple favorable au système représentatif. En d'autres termes, d'autres peuples existent que le seul peuple libéral qui vient en appui des régimes représentatifs. La défiance vis-à-vis des institutions étant désormais majoritaire, il est même possible de considérer que ce peuple libéral est un peuple minoritaire. On peut d'ailleurs se demander si un peuple minoritaire est encore un peuple : la souveraineté est-elle encore nationale si son exercice effectif ne répond pas à une volonté majoritaire exprimée, par exemple, par une participation politique massive ? En cela, ce qui est décrit comme le phénomène populiste ou la montée des populismes renvoie en réalité à la faillite d'un projet politique qui entendait prêter des allures démocratiques à un système politique foncièrement oligarchique. Robert Michels envisageait un tel phénomène de façon cyclique, comme le rappelle en le citant F. Dupuis-Déri :

Les démocraties commencent à se transformer peu à peu, en adoptant l'esprit et souvent les formes de l'aristocratie, qu'elles avaient auparavant si âprement combattues. Mais contre les traîtres se dressent sans cesse de nouveaux accusateurs qui, après une ère de combats glorieux et de pouvoir sans honneur, finissent par se mêler à la vieille classe dominante, cédant la place à des opposants nouveaux qui, à leur tour, les attaquent au nom de la démocratie. Et ce jeu cruel ne prendra probablement jamais fin.<sup>42</sup>

L'une des questions qui se posent à nous est de savoir de quel bois peuvent être faits ces « nouveaux opposants », dont le pouvoir et les revendications démocratiques s'assieront sur de nouveaux compromis sociopolitiques, de nouveaux peuples.

En ce sens, il est possible de considérer que le moment politique actuel rejoint l'analyse d'E. Laclau et de l'école d'Essex, selon lesquels le peuple est une construction politique : il faut le constituer comme sujet historique et politique, et non le tenir pour préexistant, établi définitivement et selon des critères strictement juridiques<sup>43</sup>.

## Les peuples en jeu ou une nouvelle tripartition du champ politique

Les possibilités de nouvelles configurations politiques sont également liées à la dissociation partielle des principes démocratique et représentatif. Il est commun, dans la littérature sur le populisme, de distinguer la « gauche radicale » de « l'extrême droite », tout en considérant qu'ils participent de la même dynamique populiste<sup>44</sup>. L'effet pervers d'une telle théorisation est de laisser dans l'ombre portée du populisme le reste du champ politique, et de présenter le populisme comme un phénomène purement exogène aux démocraties représentatives – ce qui est hautement problématique. En d'autres termes, seules certaines forces politiques seraient préservées du phénomène populiste. Celui-ci est paradoxalement identifié comme un phénomène marginal – les « extrêmes » – qui

---

<sup>41</sup> Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen *et al.*, *Les origines du populisme : enquête sur un schisme politique et social*, Paris, Seuil, 2019, p. 21.

<sup>42</sup> Robert Michels cité par F. Dupuis-Déri, *Démocratie*, *op. cit.*, p. 256.

<sup>43</sup> E. Laclau, *La raison populiste*, *op. cit.*

<sup>44</sup> Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen *et al.*, *Les origines du populisme*, *op. cit.*

pourrait subvertir l'ensemble du système représentatif. C'est que le phénomène est sans doute mal compris, plus profond et critique pour les démocraties représentatives.

Nous pensons pouvoir proposer ici une alternative plus éclairante, à partir de la réaction du champ politique à la dissociation entre principe représentatif et principe démocratique. Nous proposons trois modes idéal-typiques de solutions offertes par les forces politiques à ce problème.

D'abord, il y a une position qui consiste à réarticuler principe démocratique et principe représentatif à partir de l'identité stricte entre démocratie et nation. « *America Great Again* », « On est chez nous ! », « La Hongrie d'abord »<sup>45</sup> : ces exemples renvoient nettement à l'idée de constituer une identité populaire forte autour de l'idée nationaliste du peuple. Il s'agit, pour cette position qui émane de l'extrême droite politique, de produire une équivalence entre démocratie et nation entendue en un sens ethniciste : cette perspective implique que la centralité de la nation définie sur des bases ethniques exclusives suffit à revitaliser les institutions politiques, à les démocratiser, au sens où la nation – le peuple – y est de nouveau centrale. La méthode au service de cette conception fonctionne à partir d'une glorification du destin national et du rejet de l'étranger. La démocratie représentative doit alors être revitalisée par le resserrement de la nation sur une ethnie fermée. Dans le cas de la France, il est intéressant de constater que cette définition de la nation est aux antipodes de la conception de la nation posée par la Révolution française, conception foncièrement politique et non ethniciste<sup>46</sup>.

Ensuite viennent les forces qui entendent réarticuler les principes de la Révolution française à partir d'une revalorisation de la participation directe des citoyens, en insistant sur l'importance cruciale du principe démocratique. Elles sont issues de la gauche radicale. L'élément marquant de cette position est, en général, la convocation d'un processus constituant, retour à la conception républicaine et politique de la nation<sup>47</sup>. Podemos en Espagne, La France insoumise en France, Frente Amplio au Chili : à la dissociation des principes représentatif et démocratique, ces forces tentent de répondre par une refondation des institutions, qui serait à la fois issue des mouvements sociaux et de l'élection d'une assemblée constituante. Cette position entend réintégrer le peuple plébéien dans le jeu de la démocratie représentative afin de la refonder. Postulant la domination des institutions par une oligarchie économique, ses tenants soutiennent que le processus constituant pourra affaiblir cette dernière et égaliser la société politique,

---

<sup>45</sup> Il s'agit respectivement du slogan mis en avant par Donald Trump lors de la campagne présidentielle de 2016 aux États-Unis, des mots scandés par les militants et sympathisants de Marine Le Pen lors de la campagne présidentielle de 2017 et, enfin, du mot d'ordre du Premier ministre hongrois Viktor Orbán.

<sup>46</sup> E.-J. Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, 1789, chap. III : « Or, la comparaison est toute en sa faveur [au Tiers] ; car un mendiant, un étranger, peuvent n'avoir pas un intérêt opposé à l'intérêt du tiers. Au lieu que le noble et l'ecclésiastique sont, par état, amis des privilèges dont ils profitent. » Dans ce texte, la partie, le tiers, est posée comme la totalité politique, la nation. La nation politique moderne, si elle peut avoir une base culturelle, la dépasse toutefois comme nation politique.

<sup>47</sup> Le mouvement initié par Bernie Sanders peut par exemple correspondre à cette catégorie, sans qu'il ait toutefois demandé la convocation d'un processus constituant : aux États-Unis, dont la première Constitution est toujours en vigueur, l'idée paraît sans doute saugrenue.

s'inspirant en cela d'exemples sud-américains : l'Équateur, le Venezuela ou encore la Bolivie<sup>48</sup>.

Les deux positions présentées jusqu'ici sont celles qui sont généralement décrites à partir du concept de populisme : l'extrême droite et la gauche radicale. Mais nous ne considérons pas que ces forces sont les seules à réagir à la dissociation du principe représentatif et du principe démocratique.

En effet, d'autres forces entendent approfondir la dissociation entre principe représentatif et principe démocratique en affirmant la primauté du premier sur le second : la démocratie représentative est dans cette conception identifiée strictement au système représentatif. Dès lors, l'idée défendue par ces forces est de renforcer la base de soutien des institutions représentatives à partir de ce que nous avons appelé ici le peuple libéral. Le principe de division ici n'est pas entre la nation et l'étranger, pas plus qu'entre le peuple et l'oligarchie économique, mais bien plutôt entre le peuple libéral et éclairé et le peuple plébéien. Les « marcheurs » ou encore les « *ciudadanos* » (citoyens), pour reprendre le nom de mouvements français ou espagnol, s'inscrivent dans cette démarche, qui sanctionne l'évolution des démocraties représentatives et la fin du compromis sociopolitique antérieur comme une nécessité. Dans cette perspective, la démocratie représentative, appuyée sur une partie de la société, serait-elle minoritaire, peut persister : elle revient alors aux origines du régime représentatif et perd sa composante démocratique. La perspective suggérée par Machiavel peut dès lors s'accomplir : de graves troubles peuvent être causés par les possédants ou leurs soutiens. David Adler évoque à ce propos la notion de « paradoxe centriste », à partir de données montrant que l'électorat centriste est le plus sceptique vis-à-vis de la démocratie<sup>49</sup>.

À partir de ce panorama de trois rapports différenciés à la dissociation des principes représentatif et démocratique, notre thèse se reformule donc en ces termes : le déclin de la démocratie représentative pousse l'ensemble des forces politiques à tenter de la revitaliser – le principe de représentation étant la condition même des partis, entendus comme structures de pouvoir et de conquête du pouvoir d'État<sup>50</sup>. La première position souhaite la revitaliser à partir de la nation conçue exclusivement, la seconde à partir du peuple plébéien, la troisième, enfin, à partir du peuple libéral.

## Les régimes afférents à la tripartition

Si la démocratie représentative est en train de s'effacer, s'agit-il pour autant d'un hiver démocratique, comme l'entendait G. Hermet dans *L'hiver de la démocratie*<sup>51</sup> ? Sans s'aventurer trop avant dans la prospective politique, il est certain que des régimes différents peuvent émerger selon la tendance politique qui parviendrait à orienter le « nouveau régime ».

Dans le cas de la solution nationaliste au problème de la démocratie représentative, il y a fort à parier que le nouveau compromis possible reposerait sur le lien de la communauté

---

<sup>48</sup> O. Dabène éd., *La gauche en Amérique latine, 1998-2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

<sup>49</sup> D. R. K. Adler, « The centrist paradox: political correlates of the democratic disconnect », disponible sur le site Social Science Research Network (SSRN), 1<sup>er</sup> mai 2018. En ligne : [[https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3214467](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3214467)] (consulté le 11/01/2021).

<sup>50</sup> R. Michels, *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, S. Jankélévitch trad., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.

<sup>51</sup> G. Hermet, *L'hiver de la démocratie ou le nouveau régime*, op. cit.



civique nationale à partir de l'exclusion des étrangers : la nation serait reconstituée contre l'autre, qu'il soit étranger ou qu'il s'oppose à cette forme renouvelée d'union nationale. Le « régime nationaliste exclusif » pourrait être une appellation appropriée à ce nouveau régime.

Le cas d'une solution reposant sur la convocation d'assemblées constituantes renvoie à un rapport de force entre l'élite économique et les nouvelles élites politiques alors en place. Le nouveau compromis établi à partir de ces processus constituants pourrait en effet bien reposer sur un égalitarisme socio-économique plus fort, nouveau compromis entre classes sociales : c'est contre les propriétaires, ou, en termes marxistes, contre la bourgeoisie que la démocratie représentative se refonderait alors. Un tel régime pourrait s'appeler « démocratie égalitariste ».

Enfin, l'approfondissement de la dissociation entre principe démocratique et principe représentatif pourrait être de nature à renforcer considérablement les tensions entre les institutions et le peuple plébéien, qui s'abstient davantage, et éventuellement produire des conflits sociaux importants. Le nouveau compromis sociopolitique alors établi exclurait explicitement les classes populaires, et la démocratie représentative se renforcerait de la seule participation des classes dites moyennes ou moyennes supérieures. La revitalisation proposée par ce courant est donc une revitalisation de la démocratie représentative par un retour aux origines. À ce nouveau régime pourrait être donné le nom de « régime représentatif exclusif ».

**Tableau 2. Synthèse : la reconfiguration du champ politique**

Réaction à la dissociation	Sujet historique privilégié	Principe de division	Nouveau régime	Situation politique classique
Revitalisation par la nation ethnicisée	Nation excluante	Nation vs l'étranger ou l'ennemi de l'intérieur	Régime national exclusif	Extrême droite
Revitalisation par le peuple plébéien	Peuple plébéien et nation politique	Peuple vs oligarchie économique	Démocratie égalitariste	Gauche radicale
Revitalisation par le resserrement autour du peuple libéral	Peuple libéral	Citoyens raisonnables vs populistes	Régime représentatif exclusif	Centre

Une fois posées ces trois options possibles, il est nécessaire, avant de conclure, de s'interroger sur un principe essentiel : pourquoi ce nouveau régime reposerait-il nécessairement sur la représentation ? Il est en effet possible de penser une autre option, qui supposerait l'autonomisation du principe démocratique, l'organisation de la société à partir de mécanismes de démocratie directe. Nous pensons cependant que l'État, comme structure d'organisation de la société, n'a pas dit son dernier mot. Catherine et Raphaël Larrère partagent ce constat selon lequel les structures étatiques résistent, et peuvent résister à l'avenir aux chocs que constituent les épidémies ou le changement climatique<sup>52</sup>. À l'État comme structure politique d'organisation de la société correspond le principe de représentation – monarchique dans ses formes prérévolutionnaires, électif par la suite.

<sup>52</sup> C. Larrère et R. Larrère, « Les collapsologues sont dans un rapport de convergence avec le pouvoir », *Usbek & Rica*, 8 septembre 2020. En ligne : [https://usbeketrica.com/fr/article/les-collapsologues-sont-dans-un-rapport-de-convergence-avec-le-pouvoir] (consulté le 11/01/2021).

La question politique centrale, à ce moment, ne tient pas pour nous dans la disparition ou non de l'État, dans la possibilité d'une démocratie directe totale – dont les conditions de possibilités et d'accomplissement sont difficilement concevables, même si des mécanismes de démocratie directe peuvent intervenir davantage dans l'organisation des institutions. Il s'agit plutôt de penser la relation entre l'État, le principe démocratique et les chocs majeurs qui sont encore à venir<sup>53</sup>. S'il y a une certaine résistance et une matérialité de l'organisation étatique, la question se pose de sa compatibilité avec le principe démocratique. Le principe représentatif résiste par l'État, et sans doute le principe démocratique peut-il résister par le peuple.

C'est en ce point précis que se trouvent les contradictions entre – simultanément – les différentes conceptions du peuple et les différents peuples, soit les différents peuples *pour soi*, les groupes qui s'identifient à telle ou telle conception du peuple. La solution de ces contradictions dépendra d'un nouveau compromis structurant pour l'État : en crise, celui-ci n'est pas capable d'assurer un compromis satisfaisant entre les différentes composantes de la classe dominante<sup>54</sup>. La nature du régime à venir sera déterminée par le peuple qui l'emportera dans la dispute politique et les rapports sociaux, par le nouveau bloc social et politique hégémonique. État autoritaire, démocratie libérale à faible participation, démocratie sociale et refondation politique : les sociétés hésitent.

Le spectre d'un État autoritaire et celui d'un régime strictement représentatif, émancipé des revendications des classes populaires, spectres qui sont très liés, caractérisent un moment de crise historique de la démocratie représentative. Le « moment populiste », en ce sens, est celui d'une interrogation : le principe démocratique peut-il contenir la tentation d'une représentation déliée du peuple souverain ?

## Conclusion

Jason Frank faisait il y a deux ans le constat d'une insuffisance du traitement de la dimension structurelle des problèmes rencontrés par la démocratie représentative<sup>55</sup>. Nous proposons un nouveau schéma explicatif du moment critique, qui est toujours un moment de liberté en puissance, dans lequel se trouvent les démocraties représentatives. Loin d'être provoqué par tel ou tel mouvement qualifié par le concept peu définissable de populisme, le moment actuel est celui d'un schisme entre démocratie et représentation. Là où ces deux principes politiques s'étaient liés au fil des deux derniers siècles, leur disjonction totale est l'un des futurs possibles de nos sociétés, tiraillement actuel que le concept de populisme ne parvient pas selon nous à saisir.

Le populisme est souvent pensé comme un problème auquel il s'agirait d'apporter une solution. La thèse que nous avons jusque-là défendue prend ce parti à contre-pied : au contraire, toutes les forces politiques tentent de répondre à un autre problème, celui de la dissociation du principe de représentation et du principe démocratique, et certaines réponses apportées sont qualifiées de populistes, la plupart du temps pour des raisons politiques. Un paradoxe émerge toutefois de l'analyse, paradoxe éclairant : quelles qu'elles soient, ces forces politiques essaient de relégitimer la démocratie représentative

---

<sup>53</sup> De ce point de vue, un processus de démocratisation poussée de l'État pourrait tout à fait en changer la nature. Notre perspective, toutefois, est une hypothèse à laquelle nous articulons notre réflexion, et non une affirmation péremptoire. Nous savons bien que, comme toute structure humaine, l'État est périssable.

<sup>54</sup> N. Poulantzas, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, op. cit.

<sup>55</sup> J. Frank, « Populism isn't the problem », art. cité.

en lui donnant un contenu nouveau. Nous avons tenté d'expliquer ce paradoxe par la puissance des structures étatiques dans les pays organisés en démocraties représentatives. Ces structures ont l'apparence de la longévité historique, et semblent prêtes à accueillir de nouvelles formes d'articulation entre principe démocratique et principe représentatif.

Nous avons distingué trois modèles idéal-typiques de reconfiguration du champ politique, l'un fondé premièrement sur le nationalisme, l'autre sur le peuple plébéen, le troisième sur le peuple libéral. Nationalisme ethniciste, égalitarisme social et retour aux origines du libéralisme sont autant de possibilités politiques présentées par le schisme entre démocratie et représentation, dont nous posons qu'il est la réalité politique majeure pour les démocraties libérales contemporaines. Pour clore cette réflexion sur la séparation du principe de représentation et du principe démocratique, l'interrogation de Claude Lefort commentant Machiavel nous semble singulièrement à propos :

Quels que soient le régime considéré et les circonstances historiques, la possibilité serait offerte de formuler la solution qui assurerait et améliorerait le pouvoir de fait, d'achever ce qui est ébauché dans la réalité, de donner à la tyrannie, à la monarchie ou à la république le visage qu'elle cherche confusément. Mais encore faudrait-il qu'on ait affaire à des genres réellement séparés. Si la tyrannie hante tous les régimes, n'est-ce pas simultanément dans plusieurs perspectives qu'il faut se situer ?<sup>56</sup>

---

<sup>56</sup> C. Lefort, *Essais sur le politique : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 2001, p. 190-191.